RELEVE DES ECHANGES DE L'ENTRETIEN DU 2 JUIN 2026 AVEC MADAME ELVIRE ARONICA, DIRECTRICE DE LA DELEGATION DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE EN DEUX-SEVRES

Ce relevé des échanges a vocation à reprendre les grandes lignes des propos tenus par la personne entendue, des questions posées et des réponses apportées.

- Rappel de la double mission de l'ARS :
 - Compétences régaliennes en lien avec les établissements sociaux et médico-sociaux (autorisations, conformités, inspections)
 - Animation territoriale avec l'ensemble des partenaires et des professionnels du soin, ce notamment dans le champ de la protection de l'enfance

- Constats dressés par l'ARS :
 - Maillage territorial des IME et ITEP historiquement plus fort au sud du département, ce qui conduit aujourd'hui à une tentative de rééquilibrage au nord (que vient contrecarrer, à certains égards, le manque d'attractivité des métiers)
 - Priorité fixée par l'ARS d'agir sur les publics mineurs en double vulnérabilité, sur le plan tant de la prévention que de la protection
 - Effectivité de récents dispositifs mis en place : les « 1000 jours », « PANJO » et « Cocon », notamment, pour lesquelles l'ARS se positionne en financeur (formations, projets)
 - Manque de moyens humains à tous les niveaux (exemple : équipe mobile ASE-handicap financée par l'ARS à hauteur de 420 000 euros incomplète)
 - Pénurie médicale et paramédicale qui empêche les détections précoces ou, quand celles-ci ont lieu, la création et le respect d'un parcours coordonné et continu avec un « point noir » s'agissant de la pédopsychiatrie, dans un contexte de mise en place du *numerus apertus* qui ne produit pas encore ses effets (désaffection de la profession)
 - Difficultés dans la gradation des soins, qui ouvre la question de la coordination des parcours sanitaires

- Pistes de réflexion :
 - Travail en cours mené par le professeur GICQUEL des projets inter-établissements, à même de créer des filières d'accompagnement et permettre le recrutement de professionnels qu'il s'agira de fidéliser au travers de travaux de recherches
 - Accompagnement des professionnels de santé dans la réponse à certains appels à projets par des structures qui disposent de l'ingénierie nécessaire

- Communication demandée à l'ARS : état des lieux du financement de places supplémentaires ITEP-IME ainsi que du taux d'occupation de chaque structure